ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Stratégie de sortie du confinement dans l'éducation nationale

Question au Gouvernement n° 2910

Texte de la question

STRATÉGIE DE SORTIE DU CONFINEMENT DANS L'ÉDUCATION NATIONALE

M. le président. La parole est à Mme Valérie Bazin-Malgras.

Mme Valérie Bazin-Malgras. Monsieur le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, alors que notre pays est confiné pour la première fois de son histoire, les Français, dont le quotidien est bouleversé, ont souffert d'une communication gouvernementale erratique et contradictoire. Ce fut le cas pour la question des masques et celle des tests de dépistage ; c'est désormais le cas pour la question scolaire, centrale pour la reprise de notre pays.

L'école est une institution qui fait la fierté de notre République, mais son fonctionnement est profondément mis à mal. Les Français s'inquiètent des conditions du retour en classe ; aussi deux tiers d'entre eux refusent de remettre leur enfant à l'école, et la confusion s'est installée chez les enseignants.

Les Républicains ont proposé, suivant l'exemple allemand, le dépistage de l'ensemble du corps enseignant et la prise de température de chaque élève tous les jours, afin de permettre une reprise des cours dans les meilleures conditions. Votre gouvernement a fait le choix étonnant d'écarter cette hypothèse. Vous proposez, à la place, un retour sur la base du volontariat, en limitant les effectifs à quinze élèves par classe, ce qui renforce le problème organisationnel. Comment allez-vous choisir ces quinze élèves ? Selon quels critères ? Comment allez-vous éviter le décrochage massif d'une génération tout entière ?

Vous n'avez rien dit non plus concernant l'aide matérielle qui sera apportée aux communes, en particulier la mise à disposition d'équipements de protection, l'organisation de la restauration scolaire ou le transport scolaire. Tous ces points doivent être éclaircis de façon urgente : il reste moins de quinze jours et nos maires ont besoin de savoir comment rouvrir leurs écoles en toute sécurité.

M. Damien Abad. Très bien !

Mme Valérie Bazin-Malgras. Comment expliquer également que les lycéens soient les derniers à reprendre les cours, alors que ceux des classes de première doivent passer l'épreuve de français du baccalauréat en présentiel et qu'ils n'ont aucune date d'examen pour le moment ?

Allez-vous proposer un plan de reprise des cours clair, opérationnel, sous protection ? (Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse.

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse.* Madame Bazin-Malgras, votre démarche d'élaboration d'un plan de déconfinement était constructive ; je l'ai regardé…

M. Damien Abad. Très bien !

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre.* …et certains de ses éléments, je pense, méritent d'être retenus.

Vous avez parlé de confusion, mais celle-ci peut être entretenue lorsque l'opposition ne fait pas preuve de bonne foi. Hier, monsieur le président Abad, vous vous êtes exprimé sur l'obligation scolaire, et je vous ferai la même réponse qu'à Mme Rubin à l'instant : êtes-vous favorable à forcer une famille à envoyer ses enfants à l'école au nom de cette obligation ? Le journaliste vous a demandé comment vous feriez, et vous lui avez répondu que vous rassureriez les familles.

M. Damien Abad. Je n'ai pas dit cela !

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre.* Vous n'avez donc pas de réponse concrète.

Mme Constance Le Grip. Si !

M. Damien Abad. Tester les enseignants ! Utiliser des masques !

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre.* Chacun d'entre nous doit aller au bout de ses raisonnements : faites comme si vous étiez en mesure d'être un jour en situation de responsabilité ; c'est ainsi que vous avancerez des propositions utiles, comme votre plan en contient certainement. Néanmoins, dans l'immédiat, je vous invite à raisonner en examinant les mesures du Gouvernement.

Avec le Premier ministre, nous avons discuté avec les associations d'élus, ce matin même, avant la séance de questions aux Gouvernement, du protocole sanitaire. Nous y travaillons depuis des semaines, et il sera diffusé aux acteurs de terrain dès la fin de la semaine. Vous utilisez le mot « confusion » pour entretenir cette dernière, mais le travail est fait et se verra de plus en plus. Il est tout à fait normal de procéder par étapes. J'ai parlé pendant exactement deux heures et demie, devant la commission des affaires culturelles et de l'éducation *(Exclamations sur les bancs du groupe LR)*, pour présenter des hypothèses et recueillir vos propositions, afin que le Premier ministre intègre ces dernières dans son plan.

M. Damien Abad. Vous avez été déjugé !

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre.* Nous entrons maintenant dans les détails pour l'appliquer de manière concrète et pragmatique.

Il y a trois cadres. Le premier, très clair, est sanitaire : nous l'avons élaboré avec Bureau Veritas, et il constitue désormais le point de repère de tout le monde. Ensuite, il y a le cadre d'accueil, que le Premier ministre vient de présenter et que j'ai détaillé ce matin à la radio, qui offre une souplesse aux acteurs locaux. Le troisième cadre, pédagogique, offrira aussi de la souplesse sur le terrain. *(Exclamations sur quelques bancs du groupe LR.)*

Mme Valérie Bazin-Malgras. Vous ne répondez pas !

M. Damien Abad. Personne n'ira à l'école !

Données clés

Auteur : Mme Valérie Bazin-Malgras
Circonscription : Aube (2e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question au Gouvernement

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/questions/QANR5L15QG2910

Numéro de la question : 2910
Rubrique : Enseignement
Ministère interrogé : Éducation nationale
Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 30 avril 2020
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 30 avril 2020